

IAR, le Pôle de la Bioéconomie, salue l'adoption du plan d'actions de la stratégie bioéconomie pour la France

Après la mise en place d'une stratégie bioéconomie pour la France en janvier 2017, IAR (Industries et Agro-ressources), le pôle de compétitivité dédié à la bioéconomie, se réjouit de la proposition du plan d'actions et remercie le gouvernement pour le franchissement de cette nouvelle étape majeure, qui permettra d'accélérer le déploiement et de renforcer la bioéconomie sur le territoire français.

Un plan d'actions à la hauteur des nombreux enjeux de la bioéconomie

IAR, le Pôle de la Bioéconomie, salue la proposition du plan d'actions de la stratégie bioéconomie pour la France. Le document répond en effet à de nombreuses problématiques identifiées par les adhérents d'IAR, ainsi que lors des travaux préparatoires à la stratégie, et lors des Etats Généraux de l'Alimentation. Parmi ces enjeux, citons le soutien à la recherche, au développement et à la formation, la valorisation des co-produits agricoles et agroalimentaires pour le développement de nouveaux produits et solutions ou encore la sensibilisation aux bénéfices et externalités positives de la bioéconomie. La pertinence du présent plan d'actions devrait contribuer à faire de la France le leader européen de la bioéconomie.

IAR mobilisé pour apporter son expertise aux actions proposées

En tant qu'unique pôle de la bioéconomie en France et leader européen du secteur, IAR s'inscrit avec force dans cette perspective de renforcement du leadership des acteurs français. Le Pôle travaillera de concert avec le gouvernement pour la bonne mise en œuvre de sa stratégie et propose en ce sens d'apporter toutes ses compétences sur plusieurs actions émanant des axes cités ci-après, où il pourrait être positionné comme coordinateur ou partie prenante :

- Axe 1 : Améliorer la connaissance
- Axe 2 : Promouvoir la bioéconomie et ses produits auprès du grand public
- Axe 3 : Créer les conditions d'une rencontre de l'offre et de la demande
- Axe 4 : Produire, mobiliser et transformer durablement des bioressources
- Axe 5 : Lever les freins et mobiliser les financements

IAR volontaire pour s'impliquer dans la gouvernance de la bioéconomie

Le pôle IAR appuie la décision de l'État de structurer une gouvernance de la bioéconomie au niveau national, qui assurera une mise en œuvre coordonnée et suivie du plan d'actions. La création d'une instance de pilotage politique, de comités sectoriels méthanisation, biocarburants et produits biosourcés, et d'une section thématique « bioéconomie » au sein du Conseil National de l'Industrie (CNI), apparaît cohérente et encourage IAR à s'y engager pleinement. Compte tenu de la représentativité des adhérents du Pôle, qui couvrent l'ensemble de la chaîne de valeur (de la production de biomasse jusqu'à la production de produits manufacturés), une participation active dans ces instances de la gouvernance nationale de la bioéconomie pourrait amener une valeur ajoutée significative.



Yvon Le Hénaff,
Président d'IAR, le Pôle de la Bioéconomie

« IAR salue l'adoption du plan d'actions de la stratégie bioéconomie pour la France. En tant qu'unique pôle de la bioéconomie en France et leader européen du secteur, nous serons totalement mobilisés, aux côtés des services de l'Etat, pour mettre toute notre expertise au service de sa mise en œuvre. Nous affirmons également notre souhait de nous engager au sein des instances de la gouvernance nationale de la bioéconomie, avec l'objectif d'apporter là-aussi une véritable valeur ajoutée. »

A PROPOS D'IAR

IAR est le Pôle de compétitivité dédié à la bioéconomie. Fort de plus de 370 membres, IAR rassemble les acteurs actifs et innovants sur l'ensemble de la chaîne de valeur, depuis l'amont agricole jusqu'à la mise sur le marché de produits finis : coopératives agricoles, établissements de recherche et universités, entreprises de toutes tailles, acteurs publics...

Le Pôle et ses adhérents couvrent tous les champs de la production et de la valorisation des ressources biologiques (agricole, forestière, marine, co-produits, résidus) pour des applications dans les domaines de l'alimentaire, de l'industrie et de l'énergie.

Depuis 2005, IAR a accompagné plus de 250 projets pour un investissement total de plus d'1,7 milliard d'euros.